



Sarcelles le 12 juillet 2010

Circulaire de rentrée des classes de Lycée

Chers Parents, Chers Elèves ,

Par le présent envoi, vous recevez la circulaire de rentrée de l'année scolaire 2010-2011.
Ce document, à **conserver**, vous donne les dates importantes du **début de l'année scolaire**.

Nous vous rappelons que vous trouverez les informations pratiques, le calendrier, ainsi que les listes de fourniture dans la rubrique « familles » sur le site de l'établissement :

www.strosaire95.org.

Bonne poursuite des vacances à tous ; que la rentrée nous retrouve pleins d'ardeur et d'enthousiasme. Nous sommes à votre disposition à partir de la fin août, pour répondre à vos questions afin que la rentrée s'effectue dans les meilleures conditions.

Avec l'assurance de notre dévouement au service de vos enfants, veuillez agréer, Chers Parents, nos meilleures salutations.

Pour toute l'équipe du Lycée la Salle - Saint Rosaire

J. Ph. RICHER
Directeur adjoint lycée

C. FRANÇOIS
Chef d'établissement Coordinateur

N.B. Si vous deviez renoncer à nous confier votre enfant, prévenez-nous immédiatement afin que nous puissions disposer de la place pour un candidat sur liste d'attente.

A- La rentrée des classes des élèves

Pour les secondes : **Mercredi 1 septembre de 9h30 à 12h00**

Pour les premières : **Jeudi 2 septembre de 10h00 à 12h00**

Pour les terminales : **Jeudi 2 septembre de 14h00 à 16h00**

Les élèves de seconde n'auront pas cours le jeudi 2 septembre 2010.

Reprise des cours, pour tous les lycéens, le vendredi 3 septembre 2010 selon l'emploi du temps.

Le service de restauration reprendra ce jour là.

B- Rencontres Parents/Professeurs

Des informations de la plus haute importance pour le bon déroulement de l'année sont communiquées ce jour là.

- Classes de seconde : lundi 6 septembre 2010 à 18H30
- Classes de première : mardi 7 septembre 2010 à 18H30
- Classes de terminale : jeudi 9 septembre 2010 à 18H30

C- Calendrier des congés scolaires

- Congés de Toussaint :

du vendredi 22 octobre au soir au jeudi 4 novembre 2010 matin

- Congés de Noël :

du vendredi 17 décembre au soir au lundi 3 janvier 2011 au matin

- Congés d'hiver :

du vendredi 11 février au soir au lundi 28 février 2011 au matin

- Congés de printemps :

du vendredi 8 avril au soir au mardi 26 avril 2011 au matin

Journées supplémentaires mobiles : vendredi 12 novembre 2010
et vendredi 3 juin 2011.

D - Informations générales

1) les horaires

Début des cours, au plus tôt : 7H55

Fin des cours, au plus tard : 18H00 ; le mercredi : 16H00

Les cours ont une durée de 55 minutes.

L'accueil et le standard sont ouverts le Lundi, Mardi et Jeudi de 7H30 à 18H30, Mercredi 16H30 et vendredi 18h00.

L'Établissement est fermé les samedis et dimanches.

2) l'Accompagnement pédagogique

Malgré l'autonomie demandée à l'élève en lycée, il existe différents dispositifs d'aide et de soutien, notamment en seconde. Il appartient aux élèves concernés et à leurs familles d'être attentifs aux propositions formulées par l'équipe pédagogique.

3) les absences

L'assiduité scolaire est une obligation ainsi que la ponctualité.

Les élèves ne peuvent s'absenter que pour des raisons **d'impérieuse nécessité** et non de commodité familiale ou autre.

☞ Toute absence prévisible doit être, au préalable, autorisée par un Responsable du Collège.

☞ Après une absence, l'élève doit présenter à son éducateur son carnet de correspondance, daté, signé par les parents et pourvu du motif justifiant l'absence **avant de rentrer en classe**. De même, les rendez-vous chez le dentiste ou autres praticiens se prennent en dehors du temps scolaire.

L'Établissement n'autorise pas les départs anticipés en vacances ou en week-end.

4) le suivi pédagogique

L'année scolaire se partage : pour les secondes en 4 périodes, pour les premières et les terminales en 3 trimestres.

A la fin de chaque période ou trimestre un relevé de notes et / ou un bulletin trimestriel vous sera envoyé.

<p>Aucun duplicata des bulletins, documents officiels, ne sera délivré. Les familles doivent conserver les originaux</p>
--

E- MATÉRIEL SCOLAIRE

Des précisions sur les fournitures scolaires seront apportées par chaque enseignant à la rentrée.

On peut cependant déjà indiquer quelques incontournables.

Une **calculatrice scientifique** est nécessaire dès l'entrée en seconde. Nous recommandons les modèles tels que « Casio Graph 35 + » ou « TI 83 + ». Des modèles plus puissants, plutôt utiles dans le supérieur sont à proscrire.

Une blouse blanche en coton est obligatoire pour les élèves de 2^o, 1^oS, 1^oST2S et Terminale S et ST2S.

Une partie des manuels scolaires sont mis à disposition des élèves par l'établissement grâce à une subvention du conseil régional; ils sont fournis en bon état et devront donc être rendus comme tels : ils seront protégés par une couverture plastique non adhésive de bonne qualité.

N.B. En cas de dégradation volontaire ou de perte, une sanction sera envisagée, et le remboursement exigé.

Cette année, les services de la région ne sont pas encore en mesure de préciser si les montants de subvention sont reconduits. De ce fait, il est à envisager en seconde une participation des familles de l'ordre de 150 €.

Les éditeurs de leur côté, ne présenteront les nouveaux manuels qu'à la rentrée.

Il est donc prématuré de donner une liste précise.

La liste des cahiers de travaux pratiques à se procurer est consultable sur le site de l'Etablissement (espace familles).

Pour les élèves de terminale, un chèque de caution, à l'ordre de la Salle-Saint Rosaire, sera demandé selon la section, pour assurer le prêt des manuels jusqu'aux résultats du baccalauréat.

Montant des cautions pour les classes de terminale :

Terminale L : 160 euros.

Terminales ES : 190 euros

Terminale S : 280 euros

Terminales ST2S : 160 euros

Terminale STG : 165 euros.

✕ Liaison Internet

Qu'il s'agisse du cahier de texte numérique, de la consultation des notes en ligne ou encore des inscriptions dans le supérieur, il devient impératif que tout élève

de lycée dispose à domicile d'une liaison internet et d'une imprimante. Un défaut de matériel ne sera donc pas recevable pour justifier tout travail non rendu.

Durant les grandes vacances, nous invitons les lycéens à ouvrir quelques livres de lecture et aussi, durant les semaines précédant la rentrée, à se replonger dans leurs cours de l'année précédente, en particulier s'ils ont quelques lacunes à combler.

Nous serons à votre disposition à partir du lundi 25 août 2009 pour répondre à vos éventuelles questions.

Avec l'assurance de notre dévouement au service des jeunes, veuillez agréer, chers Parents, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'équipe du lycée :

Le Directeur Adjoint
J.P. RICHER

Le chef d'établissement Coordinateur
C. FRANÇOIS